

# FORMATION PROFESSIONNELLE



Bio en Grand Est



## MICRO BA : MAÎTRISE DE LA GESTION D'ENTREPRISE AGRICOLE ET OPTIMISATION FINANCIÈRE

5 mars 2025

Marne (51)

Indice de satisfaction des stagiaires :



**Durée :** 7 heures soit 1 jour(s)  
**Intervenant(s) :** Julia COLLIN, formatrice à l'AFOG  
**Pré-requis :** Aucun

### Méthodes pédagogiques :

Atelier pratique : réalisation d'un bilan comptable simplifié à partir de données fictives ou réelles.

Exercices d'application : construction d'un dossier de financement, simulation de demande de prêt auprès d'une banque.

Tableur Excel : mise en pratique des outils de gestion et d'analyse financière.

### Objectif de la formation :

L'objectif général de cette formation est de permettre aux agriculteurs sous le régime MicroBA de maîtriser les aspects juridiques et comptables de leur exploitation. Ils apprendront à comprendre le cadre fiscal, à élaborer un bilan comptable, et à réaliser une analyse économique précise, afin d'accéder à des financements et d'améliorer la performance de leur entreprise agricole.

	Adhérent	Non-adhérent
	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	231,00 €	346,50 €
Demi-Tarif	115,50 €	173,25 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations [biograndest.org/seformer](http://biograndest.org/seformer)

**Responsable de la formation :** SAUTON Anne-Marie  
[anne-marie.sauton@biograndest.org](mailto:anne-marie.sauton@biograndest.org)  
06.12.59.22.31

### Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

### Programme de la formation :

05/03/2025	Larzacourt	9h30	12h30	Présentation du régime MicroBA : Définition du MicroBA et son cadre juridique. Les critères d'éligibilité et d'inscription.
05/03/2025	Larzacourt	13h30	17h30	Initiation à la comptabilité simplifiée : Les principes de base de la comptabilité agricole sous le régime MicroBA.

Repas tiré du sac

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

### Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur [biograndest.org/se-former/](http://biograndest.org/se-former/)



Bulletin d'inscription

à la formation :

**MICRO BA : Maîtrise de la Gestion d'Entreprise Agricole et Optimisation Financière**

NOM - Prénom : .....  
Mail : .....  
Tél. : .....  
Date de naissance : .....

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation  
 Conjoint(e) collaborateur(trice)  
 Aide familiale  
 Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)  
 Autre – précisez : .....

**Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 20/02/2025**

[anne-marie.sauton@biograndest.org](mailto:anne-marie.sauton@biograndest.org)

Bio en Grand Est Complexe Agricole du mont Bernard  
51000 Chalons en Champagne

**NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.**